

La langue mise en échec(s)

Pierre Swiggers

Volume 34, numéro 1-2-3, 2014

Le *Cours de linguistique générale* 100 ans après
The Course in General Linguistics 100 Years Later

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037146ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037146ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association canadienne de sémiotique / Canadian Semiotic Association

ISSN

0229-8651 (imprimé)

1923-9920 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Swiggers, P. (2014). La langue mise en échec(s). *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, 34(1-2-3), 59–74. <https://doi.org/10.7202/1037146ar>

Résumé de l'article

Parmi les comparaisons et métaphores utilisées dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, celle du jeu d'échecs a reçu beaucoup d'attention de la part d'exégètes. Dans cet article, la triple occurrence de la comparaison est analysée, d'abord d'un point de vue philologique (confrontation du texte du *Cours* avec les notes d'étudiants) et, ensuite, dans une perspective épistémologique et méthodologique : comment les trois emplois de cette comparaison s'insèrent-ils dans le texte du *Cours* et quelle est leur fonctionnalité spécifique? Il est montré que les trois emplois répondent à une démarche logique, allant de la délimitation de l'étude linguistique de la "langue" à la définition des unités à "valeur" linguistique.

La langue mise en échec(s)

Pierre Swiggers

FRSF / Université de Leuven

Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique? La question est particulièrement difficile; nous verrons plus tard pourquoi; bornons-nous ici à faire saisir cette difficulté.

- Saussure (1916 [1972 : 23])

1. L'expérience du tiraillement

Ferdinand de Saussure a vécu (comme nous tous?) le drame du linguiste tirailé : tiraillement entre un objet devant fonder une science mais demeurant une réalité insaisissable, tiraillement entre l'aspiration à la linguistique générale achronique et l'ancrage dans la grammaire historico-comparative, tiraillement entre le découpage de formes langagières et l'élaboration d'entités théoriques. Tiraillement(s) complexe(s) dont l'après-coup du *Cours*, de parution posthume, est peut-être le témoignage le plus éloquent.

Saussure a été aux prises avec l'objet¹ de la linguistique – “amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles”, dit le *Cours* (23)² – et ce combat s'est livré à travers, et au moyen de, l'emploi de métaphores³. Le recours à celles-ci a été interprété de diverses façons par les exégètes saussuriens : comme outil méthodologique, comme étape propre de théorisation, comme stimulus cognitif. Notre propos ici se veut en premier lieu un exercice de topographie “phénoménologique”, à partir d'un cas concret, celui de l'image (ou métaphore) du jeu d'échecs. Signalons d'emblée que pour Saussure, il s'agissait avant tout d'une comparaison : donc ni image ni métaphore au sens strict des termes. En même temps,

le terme de *comparaison* rehausse le statut du recours au parallèle : s'appuyant sur une analogie structurelle, la comparaison acquiert un poids argumentatif que ne possèdent ni l'image ni la métaphore. Du coup, la comparaison invite à l'évaluation de sa pertinence...

2. Au ras du texte

Le *Cours* (de 1916) étant ce qu'il est – une remarquable reconstruction de la part des éditeurs –, il convient de le prendre dans sa matérialité et dans sa linéarité, fixées à date posthume. Dans une lecture séquentielle du *Cours*, la comparaison avec le jeu d'échecs survient à trois endroits; nous respecterons cette suite propre au *Cours*⁴.

2.1. Premier "pointage"

La comparaison avec le jeu d'échecs apparaît pour la première fois dans l'Introduction du *Cours*, notamment dans le chapitre V "Éléments internes et éléments externes de la langue". Saussure, ayant défini la langue (et sa place dans l'ensemble des faits humains, en tant que dotés de signification), vient d'établir la distinction entre une linguistique de la langue et une linguistique de la parole (chapitre IV de l'*Introduction*). Le but du chapitre V est d'introduire, et de justifier, une autre distinction, méthodologique et empirique⁵ : celle entre la linguistique interne et la linguistique externe. Distinction qui, sans aucun doute, fait écho à celle que Ferdinand Brunot avait introduite, dès 1901, entre histoire interne et histoire externe de la langue (voir Brunot 1901). Il est significatif que Saussure mentionne comme "éléments externes" des faits relevant de l'*insertion* (politique, institutionnelle, culturelle, ...) de la *langue*, alors qu'il considère comme "interne" ce qui constitue le point de vue proprement linguistique : la langue appréhendée comme système ayant "son ordre propre". Et c'est là que la comparaison avec le jeu d'échecs sert d'exemple illustratif. Voyons d'abord le passage du *Cours* :

Pour la linguistique interne, il en va tout autrement : elle n'admet pas une disposition quelconque; la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre. Une comparaison avec le jeu d'échecs le fera mieux sentir. Là, il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait qu'il a passé de Perse en Europe est d'ordre externe; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est indifférent pour le système : mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement-là atteint profondément la "grammaire" du jeu. Il n'en est pas moins vrai qu'une certaine attention est nécessaire pour faire des distinctions de ce genre. Ainsi dans chaque cas on posera la question de la nature du phénomène, et pour la résoudre on observera cette règle : est interne tout ce qui change le système à un degré quelconque. (Saussure 1916 [1972 : 43])

Ce passage mérite d'être examiné à la lumière de la documentation manuscrite (voir Appendice A) réunie par Rudolf Engler (*CLG/E*), pour au moins deux raisons : (a) l'attention qu'il faut porter à la façon dont

Saussure aurait, dans son enseignement oral, présenté et commenté la “comparaison”; (b) l’affirmation curieuse, en fin de passage, qui impliquerait qu’un fait [diachronique] faisant changer le système (et “ce qui change le système” est, par définition, un fait *inter-systémique*) relèverait du système, et donc de la linguistique synchronique, ce qui serait en contradiction avec la définition de la dichotomie “synchronie/diachronie”. Quant à ce dernier point, la documentation manuscrite est là pour “innocenter” Saussure d’une telle incohérence : dans les notes de Riedlinger, de Caille et de Bouchardy on n’a aucune trace d’une telle affirmation. Seules les notes de Léopold Gautier ont un passage qui s’en rapproche, mais qui en même temps comporte une nuance très importante : il n’est pas question de changement, mais de *possibilité* de changement (par rapport à un système, synchronique, de valeurs)⁶.

Est interne seulement ce qui regarde le système. Que les pièces soient d’ivoire ou de bois, c’est indifférent au système, donc extérieur. Si un peuple donne une rangée de cases de plus à l’échiquier, c’est interne. Ce qui du reste ne se distingue pas du premier coup. *Interne est ce qui est susceptible de changer les valeurs* (à un degré quelconque). Dans tout système, il n’y a rien d’autre que des valeurs (langue comme jeu d’échecs). (CLG/E : 64-65, fragment G. 1.13a. [Les italiques ici sont nôtres])

Cette question d’une supposée incohérence étant réglée, nous pouvons passer à la présentation et au commentaire de la comparaison chez Saussure, d’après les notes manuscrites. Quels sont les faits importants à relever ici? Il me semble qu’il y en a cinq : (1) on constate d’abord que, presque à l’unanimité, les étudiants ont noté le terme clef de “comparaison” (seul Gautier a “*exemple*”, terme qui possède plus de poids argumentatif); (2) la comparaison a été présentée par Saussure comme “claire”, c’est-à-dire comme possédant, de manière performative, une valeur démonstrative claire); (3) en commentant cette comparaison, Saussure situe dans le plan “externe” ce qui relève de l’histoire (les “vicissitudes”, voir CLG/E : 64 fragment G 1.13a) et de la matérialité du jeu (la matière dont sont faites les pièces), et (4) dans le plan “interne”, ce qui définit (numériquement) la constitution (au départ) du jeu⁷. Enfin, on doit relever le fait que (5) Saussure, tout en affirmant que la comparaison est “claire”, reconnaît que la distinction entre ce qui est “interne” et ce qui est “externe” n’est pas “toujours si facile” (voir CLG/E : 64 fragment B 30).

Voilà, en condensé, le premier emploi fait par Saussure de la comparaison avec le jeu d’échecs. Un emploi qui sert à illustrer la validité méthodologique de la distinction entre la linguistique interne et la linguistique externe. Distinction apparemment absolue, d’après le texte du *Cours* :

Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu’on désigne par le terme de “linguistique externe” (Saussure 1916 [1972 : 40]);

Nous pensons que l'étude des phénomènes linguistiques externes est très fructueuse; mais il est faux de dire que sans eux on ne puisse connaître l'organisme linguistique interne (Saussure 1916 [1972 : 42]);

D'une façon générale, il n'est jamais indispensable de connaître les circonstances au milieu desquelles une langue s'est développée [...] En tout cas, la séparation des deux points de vue s'impose, et plus on l'observera rigoureusement mieux cela vaudra (Saussure 1916 [1972 : 42]);

La meilleure preuve en est que chacun d'eux crée une méthode distincte (Saussure 1916 [1972 : 43]).

Il est question ici d' "écarter", de "séparation" (qu'il importe d'observer "rigoureusement") et de "méthode distincte", mais il nous semble qu'il faut, au moins, se poser quelques questions critiques : (a) d'abord, l'emploi du terme de "organisme" est malheureux, car tout organisme se définit (aussi) par sa matérialité (déclarée "externe" dans la comparaison du jeu d'échecs); (b) ensuite, on peut se demander, si l'affirmation d'une séparation absolue ne relève pas d'un transfert (et d'une extrapolation) de la dichotomie "synchronie/diachronie", et, au cas où ce transfert n'est pas un mouvement circulaire, ne devrait-il pas être appuyé par une argumentation propre?

Mais il y a plus grave, à notre avis. La comparaison avec le jeu d'échecs rend problématique l'application de la distinction (entre l'interne et l'externe) au système sémiologique qu'est une langue, vu que (1) il n'est pas possible, dans le cas d'une langue, de dissocier emploi et restructuration, et (2) qu'il faudra reconnaître que 'langue' et 'grammaire' ne sont pas équivalentes, alors qu'on est en droit de considérer – comme le fait d'ailleurs Saussure – la grammaire du jeu d'échecs comme la langue même du jeu. On observera aussi que la linguistique externe fait (nécessairement) intervenir le facteur du temps, pourtant considéré comme la caractéristique typique du système sémiologique qu'est une langue : tout état de langue (c'est-à-dire un état 'systémique') est le produit de la force sociale se combinant avec l'action du temps, et le temps est ainsi constitutif du système même (et porteur de ses changements)⁸.

En conclusion, ce premier recours à la comparaison avec le jeu d'échecs est particulièrement problématique, tant du point de vue de la cohérence conceptuelle et terminologique de la pensée saussurienne que du point de vue de son "efficacité réelle".

2.2. Second "pointage"

Saussure fait un second usage du *simile* du jeu d'échecs dans le chapitre III "La linguistique statique et la linguistique évolutive" de la Première partie ("Principes généraux") du *Cours*. Le paragraphe en question s'intitule, significativement, "La différence des deux ordres illustrée par des comparaisons". Saussure illustre d'abord l'autonomie

et l'interdépendance du synchronique et du diachronique par la comparaison avec la projection d'un corps sur un plan; ensuite, il utilise l'image de la coupe transversale de la tige d'un végétal. En troisième lieu – et il s'agit là du parallèle le plus élaboré⁹ –, il recourt à la comparaison avec le jeu d'échecs :

Mais de toutes les comparaisons qu'on pourrait imaginer, la plus démonstrative est celle qu'on établirait entre le jeu de la langue et une partie d'échecs. De part et d'autre, on est en présence d'un système de valeurs et on assiste à leurs modifications. (Saussure 1916 [1972 : 125])¹⁰.

L'examen comparatif des notes manuscrites¹¹ confirme d'abord l'emploi des termes *comparaison*, *comparer*, et *comparable* :

comparaison : D 244; D 245; III C 350
 comparer : III C 349
 comparable : III C 349; D 244; S 2.31

Les notes manuscrites sont également concordantes sur le contenu de l'enseignement de Saussure relatif à :

- (a) la mise en parallèle entre (le jeu de) la langue et la partie d'échecs : présence analogue de valeurs conventionnelles, associées à des "positions"¹² réciproques (voir *CLG/E* : 195 : D 244 et III C 349);
- (b) la comparaison, rendue plus précise, entre le système de la langue et (la structure du) jeu d'échecs : (i) valeur (intra-)systémique de chaque pièce; (ii) rôle conjoint de l'équilibre général et de l'équilibre momentané; (iii) le fonctionnement sous la dépendance du temps (voir *CLG/E* : 195 : D 244; S 2.31; J. 177; et III C 349);
- (c) la mise en parallèle du changement linguistique et d'un coup d'échecs : (i) particularité des deux faits; (ii) caractère transitionnel des deux; (iii) imprévisibilité de l'impact (plus ou moins grand) sur l'ensemble (voir *CLG/E* : 196 : D 244; S 2.31; J 177; et III C 349);
- (d) la reconnaissance d'une distinction analogue – dans la langue et dans le jeu d'échecs – entre *états* d'équilibre et *faits* de déplacement, aboutissant à l'affirmation de l'irréductibilité des faits au système (voir *CLG/E* : 197 : D 245; S 2.31; J 178; et III C 350).

Voyons la chose de plus près. D'abord un état du jeu correspond bien à un état de la langue. La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes. En second lieu, le système n'est jamais que momentané; il varie d'une position à l'autre. Il est vrai que les valeurs dépendent aussi et surtout d'une convention immuable, la règle du jeu, qui existe avant le début de la partie et persiste après chaque coup. Cette règle admise une fois pour toutes existe en matière de langue; ce sont les principes constants de la sémiologie. Enfin, pour passer d'un équilibre à l'autre, ou – selon notre terminologie – d'une synchronie à l'autre, le déplacement d'une pièce suffit; il n'y a pas de remue-ménage général. Nous avons là le pendant du fait diachronique avec toutes ses particularités. [...] Dans une partie d'échecs, n'importe quelle position donnée a pour caractère singulier d'être affranchie de ses antécédents; il est totalement indifférent qu'on y soit arrivé par une voie ou par une autre; celui qui a suivi toute la

partie n'a pas le plus léger avantage sur le curieux qui vient inspecter l'état du jeu au moment critique; pour décrire cette position, il est parfaitement inutile de rappeler ce qui vient de se passer dix secondes auparavant. Tout ceci s'applique également à la langue et consacre la distinction radicale du diachronique et du synchronique. La parole n'opère jamais que sur un état de langue, et les changements qui interviennent entre les états n'y ont eux-mêmes aucune place" (Saussure 1916 [1972 : 125-127])

De plus, les notes d'étudiants (D 245; S 2.31; J 179; III C 350) sont concordantes sur un aspect boiteux de la comparaison : l'absence d'intentionnalité de la langue (qui "fait des coups"), contrastant avec l'intention du joueur d'échecs. Le texte du *Cours* convertit, habilement, ce manque de parallélisme total en un argument *a fortiori* :

D'ailleurs cette unique différence rend la comparaison encore plus instructive, en montrant l'absolue nécessité de distinguer en linguistique les deux ordres de phénomènes. Car, si des faits diachroniques sont irréductibles au système synchronique qu'ils conditionnent, lorsque la volonté préside à un changement de ce genre, à plus forte raison le seront-ils lorsqu'ils mettent une force aveugle aux prises avec l'organisation d'un système de signes. (Saussure 1916 [1972 : 127])

Comment faut-il apprécier ce second emploi de la comparaison avec le jeu d'échecs? Ici, Saussure utilise la comparaison dans un but précis : celui d'illustrer la pertinence de la distinction entre le synchronique et le diachronique. Le parallélisme est justifié à plusieurs égards, mais on notera que la comparaison balance entre le jeu d'échecs (en tant que type) et une partie d'échecs : il y a un "système" dans la langue et dans le jeu d'échecs, il y a des changements qui se font dans la langue et dans une partie d'échecs. Mais, à part le fait que ce passage se trouve à un endroit dans le *Cours* où il n'a pas encore été question de la valeur linguistique alors que cette notion est cruciale pour sa compréhension, il convient de noter que la comparaison présente une lacune : là où Saussure fait intervenir le joueur d'échecs (qui exécute des coups), il aurait dû faire intervenir, du côté de la langue, le locuteur et son "intentionnalité". Cela aurait nécessité une extension de la réflexion menée ici : vu que Saussure attribue à la langue le pouvoir de "faire des coups", il faut se poser la question du conditionnement (ou de la motivation) de ces coups : effet de contrainte intrasystémique, poussée interne (voir le concept de *drift* chez Sapir 1921), ou action d'une "main invisible" (voir Keller 1990)?

2.3. Troisième "pointage"

Le troisième et dernier emploi (dans le *Cours*) de la comparaison avec le jeu d'échecs survient dans le chapitre III ("Identités, réalités, valeurs") de la Deuxième partie, consacrée à la "Linguistique synchronique". Ici, l'emploi de la comparaison a une incidence très spécifique : elle sert à illustrer la notion de "valeur". Le texte du *Cours* part d'un renvoi à la mention de *valeur(s)* dans le premier paragraphe du chapitre III ("La linguistique statique et la linguistique évolutive") de la Première partie,

où il était question de la place particulière de la linguistique (parmi les sciences qui opèrent sur des valeurs). Dans ce paragraphe du *Cours*, il est montré que pour le linguiste, au vu du *caractère complexe* des valeurs auquel il est confronté, il est essentiel d'observer la distinction entre l'axe des simultanités et l'axe des successivités.

C'est au linguiste que cette distinction s'impose le plus impérieusement; car la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. Tant que par un de ses côtés une valeur a sa racine dans les choses et leurs rapports naturels (comme c'est le cas dans la science économique – par exemple un fonds de terre vaut en proportion de ce qu'il rapporte), on peut jusqu'à un certain point suivre cette valeur dans le temps, tout en se souvenant qu'à chaque moment elle dépend d'un système de valeurs contemporaines. [...] Ajoutons que plus un système de valeurs est complexe et rigoureusement organisé, plus il est nécessaire, à cause de sa complexité même, de l'étudier successivement selon les deux axes. Or aucun système ne porte ce caractère à l'égal de la langue : nulle part on ne constate une pareille précision des valeurs en jeu, un si grand nombre et une telle diversité de termes, dans une dépendance réciproque aussi stricte. La multiplicité des signes, déjà invoquée pour expliquer la continuité de la langue, nous interdit absolument d'étudier simultanément les rapports dans le temps et les rapports dans le système. (Saussure 1916 [1972 : 116]).

C'est à la notion de valeur, telle qu'elle se concrétise en linguistique, que le *Cours* revient dans la Deuxième partie. Il s'agit alors de définir la valeur comme constitutive des unités avec lesquelles le linguiste opère (ou, mieux, devrait opérer); ces unités ne peuvent être définies par leur substance matérielle – celle-ci ne permettrait pas d'opérer une segmentation d'après l'identité des unités – mais il est fondamental qu'on les définisse par leur fonction, ou plus précisément par leur rôle respectif et différentiel dans un système fonctionnel. Le recours à la comparaison avec le jeu d'échecs prend appui ici sur la valeur (en tant que "force" ou "capacité") d'une pièce dans un ensemble. Voici le texte du *Cours* :

Enfin, toutes les notions touchées dans ce paragraphe ne diffèrent pas essentiellement de ce que nous avons appelé ailleurs des *valeurs*. Une nouvelle comparaison avec le jeu d'échecs nous le fera comprendre [...]. Prenons un cavalier : est-il à lui seul un élément du jeu? Assurément non, puisque dans sa matérialité pure, hors de sa case et des autres conditions du jeu, il ne représente rien pour le joueur et ne devient élément réel et concret qu'une fois revêtu de sa valeur et faisant corps avec elle. Supposons qu'au *Cours* d'une partie cette pièce vienne à être détruite ou égarée : peut-on la remplacer par une autre équivalente? Certainement : non seulement un autre cavalier, mais même une figure dépourvue de toute ressemblance avec celle-ci sera déclarée identique, pourvu qu'on lui attribue la même valeur. On voit donc que dans les systèmes sémiologiques, comme la langue, où les éléments se tiennent réciproquement en équilibre selon des règles déterminées, la notion d'identité se confond avec celle de valeur et réciproquement. (Saussure 1916 [1972 : 153-154])

Si l'on confronte cette version du *Cours* avec le texte des notes d'étudiants (voir Appendice B), on constate que le *Cours* fournit un condensé

homogénéisé d'un exposé oral plus "interactionnel", qui, apparemment, fut proféré de manière que les étudiants aient pu l'enregistrer presque mot à mot, tant le témoignage des notes est concordant. Le texte du *Cours* a l'avantage d'explicitier le statut d'un "élément réel et concret" : ce statut n'existe qu'à la condition qu'il y ait une valeur, celle-ci définissant une identité (par égalité de valeur ou par différence de valeur par rapport à d'autres identités). D'où l'ajout, dans le texte du *Cours* de "à lui seul" : "est-il [= le cavalier du jeu d'échecs] à lui seul un élément [= réel et concret] du jeu? Les notes, par contre, mettent dans la bouche de Saussure une équation multiple :

Pour simplifier, M. de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre <ces cinq choses> : une *valeur*, une *identité*, une *unité*, une *réalité* (au sens linguistique : *réalité linguistique*) et un *élément* concret linguistique. (CLG/E : 248 : II R 50 et voir le témoignage de II C 39);

Pas de distinction entre ces cinq termes : *valeur* – *identité* – *unité* – *réalité* – *élément concret* (tout cela : *linguistique*). (CLG/E : 248 : G 1.13a);

Nous en sommes revenus à un point que nous avons déjà cherché et j'ajouterai que je ne fais pas de différence fondamentale entre : une valeur, une identité, une unité, une réalité (sens linguistique), un élément concret linguistique. (CLG/E : 248 : B 31). [Pour le contexte plus large, voir Appendice B]

Le contenu global de ce passage du *Cours* et de son support (les notes d'étudiants) est le même : dans la langue les unités sont définies par leur valeur, et c'est à cause de leur valeur qu'on leur reconnaît une identité, réelle et concrète, qui se distingue d'autres identités (qui peuvent avoir une valeur égale ou différente). La comparaison se fait avec *une pièce* du jeu d'échecs (le cavalier), qui n'est un élément du jeu que par sa valeur dans le système (celui-ci stipulant quelles sont les unités qui relèvent du système)¹³.

3. Du triple usage d'une comparaison

Dans le *Cours*, la comparaison avec le jeu d'échecs est invoquée à trois reprises. Les exégètes et commentateurs du *Cours* se sont intéressés soit à relever des parallèles dans l'usage de la comparaison (par exemple chez Wittgenstein)¹⁴, soit à discuter la fonctionnalité générale¹⁵ de la comparaison, soit à scruter la (non-)pertinence de la comparaison. À ce propos, l'emploi de la comparaison pour illustrer la distinction entre le synchronique et le diachronique a été judicieusement critiqué par Willems (1971), qui fait observer que dans le jeu d'échecs, présupposant "une fin", les coups ne représentent pas "une suite d'états, une suite d'équilibres indépendants les uns des autres, mais une progression de potentialités vers l'état final" (Willems 1971 : 98), rejoignant par-là la critique que le Cercle de Prague a faite de la dichotomie en y opposant l'idée (téléologique) d'une synchronie dynamique (ou d'une diachronie à articulation systémique). Cette critique doit être rattachée à un autre

aspect de la comparaison avec le jeu d'échecs : celui du fonctionnement d'après des "règles". Selon le *Cours*¹⁶, en linguistique "comme dans le jeu d'échecs, il y a des règles qui survivent à tous les événements. Mais ce sont là des principes généraux existants [*à corriger : existant] indépendamment des faits concrets" (Saussure 1916 [1972 : 135]); à un autre endroit, la visée du *Cours* est plus contraignante : "Il est vrai que les valeurs dépendent aussi et surtout d'une convention immuable, la règle du jeu, qui existe avant le début de la partie et persiste après chaque coup. Cette règle admise une fois pour toutes existe aussi en matière de langue; ce sont les principes constants de la sémiologie" (Saussure 1916 [1972 : 126]). Comme l'a fait remarquer Holdcroft (1991 : 79-80), ce point de vue, si l'on interprète de façon "uniformitarianiste", ne saurait être maintenu : on ne peut soutenir l'idée que les règles qui gouvernent le jeu d'échecs seraient valables pour n'importe quel type de jeu. Toutefois, comme il s'agit de deux passages pour lesquels les notes d'étudiants n'offrent guère d'appui, la critique concernant l'aspect du fonctionnement des règles ne saurait viser que la formulation posthume dans le texte édité par Bally et Sechehaye.

La question de la pertinence de la comparaison se pose aussi par rapport à la théorisation concernant la "valeur". Afin de ne pas entrer dans une digression qui nous mènerait trop loin, nous n'envisagerons pas la question de la mise en rapport entre la valeur d'une pièce de jeu et la valeur économique (voir la valeur d'échange sur la bourse)¹⁷. Ce qui retiendra notre attention ici, c'est la question du rapport entre *valeur* et *unité*. À cet égard, il me semble que les commentateurs n'ont pas (suffisamment) critiqué l'usage de la comparaison avec le jeu d'échecs à *plan précis* : dans le jeu d'échecs, il y a deux inventaires symétriques de pièces de même valeur, ce qui n'est pas le cas dans la langue. De plus, l'espace fonctionnel et les modalités fonctionnelles des deux jeux respectifs – le jeu d'échecs et la langue – sont très différents : (a) dans le jeu d'échecs, l'espace est fixe et non extensible, ce qui n'est pas le cas de la langue (qui peut intégrer de nouvelles unités), et (b) dans le jeu d'échecs, le fonctionnement est globalement réglé par deux principes : (i) élimination d'unités de l'autre camp, (ii) restriction, jusqu'à l'absolu, des possibilités de mouvement (et d'"agression") des unités de l'autre camp. La langue répond à un autre dispositif et à d'autres principes de fonctionnement.

On pourrait systématiser le catalogue des points boiteux de la comparaison entre la langue et le jeu d'échecs :

- (1) il y a, au départ, une différence de constitution "matérielle";
- (2) il y a ensuite une différence de constitution "historique" (le facteur *Temps* est essentiel pour comprendre le système sémiologique qu'est la langue chez Saussure; voir supra § 2.1. et Swiggers 2013);
- (3) il y a, en plus, une différence de constitution structurelle, que Saussure a d'ailleurs reconnue : "Dans la comparaison du jeu d'échecs, il y a ceci de juste que la fonction (valeur) est conven-

- tionnelle, mais pour ce qui est de la *structure*, cette comparaison n'offre pas de base, attendu que chaque pièce est indémontable, ne contient *pas* comme l'unité du mot des parties diverses, avec fonctions diverses" (CLG/E : 39 = N 3319.3);
- (4) le terrain "exécutif" du jeu d'échecs est symétrique et borné, ce qui n'est pas le cas pour la langue;
 - (5) dans le jeu d'échecs, "grammaire" et "langue" coïncident, alors que dans la langue (système de signes linguistiques), la grammaire n'est qu'une composante de la langue;
 - (6) dans une langue, il y a des règles, des exceptions (déviation), des alternances, des incertitudes (vacillations); le jeu d'échecs est régi par des règles et leur application (ce qui laisse la place à des latitudes dans les manœuvres, mais non à des dérogations, ni à des incertitudes);
 - (7) la langue est définie par le sanctionnement social, ce qui n'est pas le cas pour le jeu d'échecs.

Il me semble que toutes ces "failles" s'expliquent par le fait que Saussure n'a pas voulu complexifier (ou mener à bout) la comparaison; en fait, il aurait fallu alors faire intervenir les "joueurs" (joueurs du jeu d'échecs/locuteurs), les "stratégies" (manœuvres "ludiques"/actions linguistiques et communicatives), les "contextes" concrets d'usage (partie d'échecs/mise en "parole"¹⁸ de la langue). Mais il me semble davantage important d'insister sur le fait intéressant que dans le *Cours* il y a un emplacement topique et séquentiel de la comparaison, dont la triple occurrence est à chaque fois fonctionnelle par rapport à un pan de l'édifice théorique. Et le triple usage de la comparaison est ainsi à lire dans le sens d'une imbrication théorique à charge intensionnelle ascendante. Ainsi :

- (A) la première occurrence de la comparaison avec le jeu d'échecs doit appuyer un geste de démarcation entre ce qui relève de l'étude proprement linguistique de la langue et ce qui doit en être écarté;
- (B) la seconde occurrence de la comparaison illustre la dichotomisation majeure à l'intérieur de l'étude proprement linguistique de la langue : celle entre le point de vue en synchronie et le point de vue en diachronie;
- (C) la troisième occurrence de la comparaison sert à illustrer la nature systémique – c'est-à-dire le statut (intra-théorique) axiomatique¹⁹ – des unités auxquelles le linguiste a affaire quand il mène une étude fonctionnelle de la langue.

Dans une telle lecture – qu'on l'appelle sémiologique, argumentative ou encore rhétorique –, il me semble moins important de parler de la (non-)pertinence de la comparaison avec le jeu d'échecs; ce qu'il faut reconnaître et examiner d'abord, c'est la fonctionnalité spécifique et l'emplacement topique de la comparaison dans l'élaboration discursive d'une *théorie* : théorie du langage et théorie de la linguistique.

Notes

1. Sur l'approche saussurienne de la question de l'objet de la linguistique, voir Swiggers (2001).
2. Dans la suite, nous utilisons les abréviations (1) *Cours* pour le texte du *Cours de linguistique générale* publié en 1916 (= Saussure 1916), pour lequel notre édition de référence est celle de 1972 (= Saussure 1972, édition dont il existe plusieurs réimpressions), qui inclut la traduction française des notes de Tullio de Mauro [édition italienne de 1967 = Saussure 1967] et qui reproduit le texte de l'édition de 1931 du *Cours*, et (2) *CLG/E* pour l'édition (proprement) critique de Rudolf Engler (= Saussure 1968-1974). L'indication *Cours* + page renvoie donc dans la suite à la pagination dans Saussure (1972). Pour les sigles utilisés dans la citation de notes d'étudiants, on se reportera à *CLG/E* (tome I : XI).
3. Voir en particulier les observations de Normand (1995) et d'Utaker (2002).
4. La suite des occurrences de la comparaison avec le jeu d'échecs dans les *Cours* oraux n'était pas la même.
5. Tullio De Mauro (Saussure 1916 [1972 : 428, note 82]) rappelle que la principale source du chapitre V est une leçon du second *Cours*, prononcée en novembre 1908 (voir Godel 1957 : 68-69). Dans les notes de Riedlinger, le titre de cette leçon est "Division interne et externe de la linguistique", ce qui amène De Mauro à remarquer : "le titre choisi par les éditeurs pour ce chapitre n'est pas très heureux : il aurait mieux valu substituer *linguistique* à *langue*". Il nous semble que le titre le plus adéquat aurait été : "Distinction entre ce qui est interne et ce qui est externe à une/la linguistique de la langue".
6. Voir aussi *CLG/E*, p. 65, fragments II R50 et B 31.
7. Il me semble difficile d'admettre que l'énoncé "Les mots d'échec et *mat* (mots persans) sont internes parce qu'ils intéressent le système" (*CLG/E* : 65, fragment II C 38) aurait été fait, à cet endroit précis, par Saussure.
8. Ailleurs (voir Swiggers 1999 et 2012) nous avons discuté d'autres aspects critiquables de la distinction saussurienne entre linguistique interne et linguistique externe, et cela en rapport avec le statut de l'étymologie populaire et la place de la géographie linguistique.
9. Vu la longueur du passage, nous avons renoncé à présenter dans l'Appendice la documentation des notes d'étudiants pour cette seconde occurrence de la comparaison avec le jeu d'échecs.
10. Le *Cours* y ajoute une phrase, non appuyée par le témoignage des notes d'étudiants, sur la différence de statut "existentiel" du comparé et du comparant : "Une partie d'échecs est comme une réalisation artificielle de ce que la langue nous présente sous une forme naturelle".
11. On y ajoutera une note saussurienne (N 10 [3297], publiée dans *CLG/E* : 197-198), où la comparaison avec le jeu d'échecs sert à illustrer la thèse de l'anti-historicité de la langue.
12. Nous n'adhérons pas au commentaire que Mejía fournit à ce sujet (1992 : 92), selon laquelle "la position n'a pas de raison d'être, en tant que position, par rapport à ce qui l'a précédé. En linguistique, cette analogie signifie qu'un état de langue donné n'est pas le développement d'un autre état même s'il lui succède".
13. Explicitons: une figure (représentant par exemple un hibou), que le fabricant d'une marque de jeux sociaux livrerait avec un jeu d'échecs n'est pas un élément réel et concret du jeu.
14. Voir Verburg (1961); Harris (1988); et Holdcroft (1991). À propos de l'interprétation de Harris, voir notre compte rendu critique (Swiggers 1991). Nous n'entrerons pas ici dans la question des antécédents et des résurgences de la comparaison avec le jeu d'échecs. Signalons seulement que déjà au XVI^e siècle, le grammairien

portugais João de Barros, dans sa *Gramática da língua portuguesa* (1540), a eu recours à la comparaison avec le jeu d'échecs.

15. Voir, e.a., Normand (1995 : 79-81), Mejia (1998) et Utaker (2002 : 242-243).
16. Signalons que pour les deux passages du *Cours* qui sont cités ci-après (Saussure 1916 [1972 : 135 et p. 126 respectivement]), on n'a pas de témoignage concordant dans les notes d'étudiants.
17. Voir Utaker (2002 : 278-280); selon cet auteur, "l'analogie tirée de l'économie contredit l'idée de la dualité et de l'unité du signe". Voir aussi le texte du *Cours* (page 16, cité dans 2.3).
18. Comme l'indique Badir (2001 : 57-58), une intégration (à partir de la comparaison avec le jeu/une partie d'échecs) se produit souvent chez les commentateurs, mais elle vient saper les fondements de la "représentation rhétorique de la langue".
19. Voir Swiggers (2013) pour la démonstration que Saussure, dans son enseignement et dans le *Cours* évolutif de sa réflexion linguistique, a été particulièrement soucieux d'une articulation axiomatique.

Appendice

Dans ce dossier, nous avons réuni l'ensemble des notes manuscrites (réunies dans *CLG/E*) offrant les passages (en contexte) où le *premier* et le *troisième* emploi (dans le *Cours*; voir supra § 2 et note 4) de la comparaison avec le jeu d'échecs apparaissent. Ce dossier offre au lecteur les bases philologiques pour mieux apprécier le texte du *Cours*, tel qu'il a été établi par Charles Bally et Albert Sechehaye.

A. Premier emploi de la comparaison avec le jeu d'échecs (voir *Cours* : 43)

II R 49 : La comparaison d'un jeu d'échecs n'est pas sans intérêt : On verra assez clairement ce qui est interne ou externe dans ce qui a pu marquer l'histoire du jeu d'échecs : Ainsi son passage de Perse en Europe est externe; est seul interne ce qui regarde le système. Par exemple, si les pièces sont d'ivoire ou de bois, c'est indifférent au système, donc extérieur. Si l'on admet une figure, une rangée de cases de plus, c'est important pour le système intérieur. Cependant on ne voit pas toujours du premier coup ce qui intéressera le système, et les choses extérieures ne sont pas toujours aussi extérieures que celles mentionnées.

G 1.13a : Reprenons l'exemple du jeu d'échecs. On verrait assez clairement ce qui est externe ou interne dans les vicissitudes qui ont marqué l'histoire du jeu d'échecs. Ainsi il a passé de Perse en Europe. Fait externe. *Idem*, si les termes qui désignent quelque chose sont de telle ou telle origine. Est interne seulement ce qui regarde le système. Que les pièces soient d'ivoire ou de bois, c'est indifférent au système, donc extérieur. Si un peuple donne une rangée de cases de plus à l'échiquier, c'est interne. Ce qui du reste ne se distingue pas du premier coup. Interne est ce qui est susceptible de changer les valeurs (à un degré quelconque). Dans tout système, il n'y a rien d'autre que des valeurs (langue comme jeu d'échecs).

B 30 : J'ai pris déjà le jeu d'échecs comme comparaison. On verrait assez clairement ce qui est interne et externe dans une langue dans

l'examen des transformations du jeu d'échecs. Externe : le passage du jeu de la Perse en Europe; interne : le système lui-même. Mais par exemple : chez un peuple les pièces de jeu sont en ivoire, c'est indifférent. Mais que le peuple ajoute une rangée de plus au jeu, cela importe au système : <premier cas est externe, second cas interne>. <Une figure sur une rangée de cases en plus. R.> Je ne dis pas que la distinction de l'externe et de l'interne soit toujours si facile. B 31 : On prévoit des cas où il faudra discuter s'il s'agit d'interne ou extérieur. Est intérieur ce qui change les valeurs à un degré quelconque, ou chaque fait externe est à considérer dans la mesure où il peut changer la valeur. On aura une nouvelle occasion de s'apercevoir, comme nous l'avons posé, qu'en tout système, il n'y a rien d'autre que des valeurs.

Il C 38 : Comparaison avec un jeu d'échecs. Un fait comme celui que le jeu d'échecs a passé de Perse en Europe est externe. Les mots d'*échec* et *mat* (mots persans) sont internes parce qu'ils intéressent le système. Le fait que chez un peuple toutes les pièces sont en bois et chez un autre en ivoire, cela n'importe pas au système, donc externe. Le fait que chez un peuple on admet une pièce de plus importe au système, donc interne. Parfois on peut se trouver embarrassé et ne pas savoir si le fait est interne ou externe.

[CLG/E : 64-65; nous n'avons pas reproduit l'usage de caractères gras]

B. Troisième emploi de la comparaison avec le jeu d'échecs (voir *Cours* : 153-154)

Il R 50 : De quoi sont formées ces valeurs? Cela diffère selon la base de chaque système; il n'y a que ceci de constant, que les valeurs ne sont jamais des unités simples, et elles le sont moins que partout dans la langue où on ne peut pas même délimiter une unité matérielle en dehors de sa valeur! Nous sommes revenus à un point que nous avons <déjà> touché. Pour simplifier, M. de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre <ces cinq choses> : une *valeur*, une *identité*, une *unité*, une *réalité* (au sens linguistique : *réalité linguistique*) et un élément concret linguistique. <Pour ne pas sembler prendre des choses extraordinaires,> prenons ce cavalier du jeu d'échecs : est-ce un élément concret du jeu d'échecs? Assurément non, puisque pris dans sa matérialité seule, hors de sa case (et d'autres circonstances,) il représente quelque chose pour la matière universelle, mais totalement rien pour le jeu d'échecs. Ce qui sera concret, ce sera le cavalier revêtu de sa valeur, faisant un avec elle. A-t-il une identité? Totalement, dans la mesure où il aura une valeur. <On constate non seulement que tout autre cavalier, mais que> même des figures qui n'auraient aucune ressemblance avec ce cavalier, pourvu qu'elles diffèrent de toutes autres, seront déclarées identiques pour le jeu d'échecs, pourvu qu'elles aient même valeur. <D'où l'on voit que> la mesure de l'identité, dans les systèmes <dont nous nous occupons,>

n'est pas la même qu'ailleurs : on voit le lien entre l'identité et l'unité, l'une étant la base de l'autre.

G 1.13a : Les valeurs sont différentes selon les systèmes. Une chose est constante dans tous les systèmes : les valeurs ne sont nulle part des unités simples. Moins que partout dans la langue où elle est indélimitable hors de sa valeur. Pas de distinction entre ces cinq termes : *valeur* – *identité* – *unité* – *réalité* – *élément concret* (tout cela : *linguistique*). Prenons le cavalier du jeu d'échecs. Est-ce un élément concret du jeu d'échecs? Assurément non. Hors de sa case, pris dans sa matérialité seule, il ne représente rien en fait d'échecs. Il ne sera un élément concret et réel que lorsqu'il sera revêtu de sa valeur, faisant un avec sa valeur. A-t-il une identité? Oui, dans la mesure où il aura une valeur. Non seulement tout autre cavalier fonctionne de même; même des figures sans ressemblance pourront jouer le même rôle, seront déclarées identiques. La mesure de l'identité n'est pas la même que la mesure de l'identité appliquée en dehors de la valeur.

B 31 : Maintenant, de quoi sont formées ces valeurs : cela diffère selon la base de chaque système. Il n'y a que ceci de constant : que les valeurs ne sont jamais des unités simples. Mais elles le sont moins que partout dans la langue <où on ne peut pas même délimiter une unité matérielle en dehors de sa valeur>. Nous en sommes revenus à un point que nous avons déjà cherché et j'ajouterai que je ne fais pas de différence fondamentale entre : une valeur, une identité, une unité, une réalité (sens linguistique), un élément concret linguistique. Pour ne pas sembler proposer des choses extraordinaires : prenons ce cavalier du jeu d'échec. Est-ce un objet concret? Non, puisque hors de sa case et d'autres circonstances, pris dans sa matérialité seule, il ne représente <totalemment> rien en fait d'échecs. <Il représente quelque chose pour la matière universelle, mais totalement rien pour le jeu d'échecs.> Ce qui sera concret, sera le cavalier revêtu de sa valeur, faisant un avec sa valeur. A-t-il une identité? Il en a une dans la mesure où il a une valeur. On constate non seulement que tout autre cavalier même – mais dissemblable, pourvu qu'il diffère des autres figures – seront déclarés identiques [sic] pourvu qu'ils aient même valeur. (La mesure d'identité, dans les systèmes dont nous nous occupons n'est pas la même qu'ailleurs. On voit le lien entre l'identité et l'unité, l'une étant la base de l'autre.) <D'où l'on voit que la mesure de l'identité dans les systèmes dont nous nous occupons n'est pas la même que la mesure de la valeur [biffé].>

II C 39 : De quoi sont formées ces valeurs? C'est selon la base de chaque système. Est constant le fait que les valeurs ne sont jamais des unités simples, surtout dans la langue où l'on ne peut pas la délimiter hors de sa valeur. Monsieur de Saussure ne fait pas de différence fondamentale entre ces cinq termes : une *valeur*, une *identité* [*nous avons corrigé une coquille dans CLG/E : und *identité*] une *unité*, une *réalité* <linguistique> et un élément concret linguistique. Prenons un cavalier

du jeu d'échecs : est-ce élément concret du jeu d'échecs? Assurément non, puisque hors de sa case, pris dans sa matérialité seule, il représente quelque chose pour la matérialité universelle, mais totalement rien en fait d'échecs. Ce qui sera concret, par conséquent réel, c'est le cavalier revêtu de sa valeur. A-t-il une identité? <Oui.> Totalement dans la mesure où il aura une valeur. Non seulement tout autre cavalier mais des figures en différant seront déclarées identiques dans le jeu d'échecs, pourvu qu'elles aient la valeur. La mesure de l'identité n'est pas la même que la mesure de l'identité appliquée hors de la valeur.

[CLG/E : 248-249; nous n'avons pas reproduit l'usage de caractères gras]

Bibliographie

- BADIR, S. (2001) *Saussure : la langue et sa représentation*. Paris : L'Harmattan.
- BRUNOT, F. (1901) "Leçon d'ouverture du *Cours d'histoire de la langue française*".
In Revue internationale de l'enseignement (41) : 238-256.
- GODEL, R. (1957) *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève - Paris : Droz - Minard.
- HARRIS, R. (1988) *Language, Saussure and Wittgenstein. How to Play Games With Words*. London : Duckworth.
- HOLDCROFT, D. (1991) *Saussure : Signs, System, and Arbitrariness*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KELLER, R. (1990) *Sprachwandel. Von der unsichtbaren Hand in der Sprache*. Tübingen-Basel : Francke. [2003³]
- MEJÍA, C. (1998) "L'image du jeu d'échecs chez Ferdinand de Saussure ou le bouclier de Persée". *Échiquiers d'encre : le jeu d'échecs et les Lettres (XIXe-XXe)*. Genève : Droz : 75-103.
- NORMAND, C. (1995) "Le *Cours de linguistique générale*, métaphores et métalangage".
In Langages (120) : 78-90.
- SAPIR, E. (1921) *Language. An Introduction to the Study of Speech*. New York : Harcourt & Brace.
- SAUSSURE, F. de (1916) *Cours de linguistique générale*. Paris - Lausanne : Payot.
- _____. (1967) *Corso di linguistica generale*. Introduzione, traduzione e commento di Tullio De Mauro. Bari : Laterza.
- _____. (1972) *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger. Édition critique préparée par Tullio De Mauro. L.-J. Calvet (Trad.). Paris : Payot.
- _____. (1968-1974) *Cours de linguistique générale*. Édition critique par Rudolf Engler. [4 fascicules en deux volumes] Wiesbaden : Harrassowitz.
- SWIGGERS, P. (1991) "Compte rendu de *Language, Saussure and the Wittgenstein* de Roy Harris" (1988). *In Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (86 : 2) : 34-39.
- _____. (1999) "Ferdinand de Saussure et la perspective sociale sur la langue".
In Neuphilologische Mitteilungen (100) : 433-443.
- _____. (2001) "<Comme un canard couvé par une poule> : Saussure devant l'objet de la linguistique (générale)". *In Incontri linguistici* (24) : 11-21.
- _____. (2012) "La dimension sociale de la langue et de la linguistique chez Saussure : Fondements et apories d'un programme de linguistique générale".
Linguistica storica e teorica. Per Roberto Gusmani: Studi in ricordo, vol. 2. V. Orioles (Ed.). Udine : Forum : 385-397.
- _____. (2013) "Le projet de linguistique générale de Ferdinand de Saussure :

statut scientifique et axiomatique des concepts”. *Angewandte Linguistik. Zwischen Theorien, Konzepten und der Beschreibung sprachlicher Äusserungen / Linguistique appliquée. Entre théories, concepts et la description des expressions linguistiques*. S. Grosse et al. (Eds.). Frankfurt am Main : P. Lang : 121-133.

UTAKER, A. (2002) *La Philosophie du langage : une archéologie saussurienne*. Paris : P.U.F.

VERBURG, P.A. (1961) “Het schaakspel-model bij Ferdinand de Saussure en bij Wittgenstein”. In *Wijzgerig perspectief op maatschappij en wetenschap* (2) : 227-234.

WILLEMS, D. (1971) “La comparaison du “jeu de la langue” avec une partie d’échecs dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure”. In *Travaux de linguistique* (2) : 93-99.

Résumé

Parmi les comparaisons et métaphores utilisées dans le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, celle du jeu d’échecs a reçu beaucoup d’attention de la part d’exégètes. Dans cet article, la triple occurrence de la comparaison est analysée, d’abord d’un point de vue philologique (confrontation du texte du *Cours* avec les notes d’étudiants) et, ensuite, dans une perspective épistémologique et méthodologique : comment les trois emplois de cette comparaison s’insèrent-ils dans le texte du *Cours* et quelle est leur fonctionnalité spécifique? Il est montré que les trois emplois répondent à une démarche logique, allant de la délimitation de l’étude linguistique de la “langue” à la définition des unités à “valeur” linguistique.

Mots-clés : Saussure; comparaison avec le jeu d’échecs; principes linguistiques; signe linguistique; théorie du langage; valeur.

Abstract

Among the comparisons and metaphors used in Ferdinand de Saussure’s *Cours de linguistique générale* the one concerning the game of chess has attracted much exegetical attention. In this article the threefold occurrence of this comparison is analysed, first from a philological point of view (confrontation of the text of the *Cours* with the students’ notes), and subsequently from an epistemological and a methodological perspective: how are these three uses inserted within the text of the *Cours* and what is their specific functionality? It is shown that the three uses correspond to a logical approach, moving from the delimitation of the linguistic study of *la langue* to the definition of units having linguistic “value”.

Keywords : Saussure; Comparison with Chess Game; Linguistic Principles; Linguistic Sign; Theory of Language; Value.

PIERRE SWIGGERS est Directeur de recherche au Fonds de la recherche scientifique de Flandres (Belgique) et directeur du “*Center for the Historiography of Linguistics*” (Université de Leuven). Ses recherches et son enseignement portent sur des questions de linguistique générale et de linguistique historique et comparative, sur l’histoire de la linguistique, sur la méthodologie et l’épistémologie de la linguistique, sur l’histoire et les fondements de la sémiotique, sur des questions de philosophie du langage et de logique. Il est l’auteur/l’éditeur de plus de 50 livres et 800 articles, dont *Comparatisme, mythologies, langages* (1994); *Histoire de la pensée linguistique* (1997); *Taal en teken* (2000); et *Linguistic Identities, Language Shift, and Language Policy in Europe* (2009).